

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2023-5485						
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-1948 pour l'acquisition d'agents encapsulateurs							
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> DOS-1948 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts								
<p><b>Actions :</b> OCTROI</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui</p> <p><b>Contrat</b></p> <p style="padding-left: 40px;"><b>No contrat :</b> DOS-1948  <b>Estimation :</b> 661 322,40 \$  <b>Montant :</b> 611 667,00 \$</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Mode de sollicitation :</b> EXE-Exemption  <b>Type de contrat :</b> Acquisition de biens  <b>Durée du contrat :</b> 4 ans  <b>Récurrence :</b> Oui  <b>Reconduction :</b> 0  <b>Nombre d'addendas :</b> 0  <b>Résultat :</b> Boivin &amp; Gauvin inc. 611 667,00 \$ \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b>          Service de sécurité incendie</p>								
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Date</u></th> <th style="text-align: left;"><u>No résolution</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022-08-03</td> <td>CE-20220803-2426</td> <td>OCTROI - CONTRAT DOS-1106</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Résumé</b>  <b>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</b></p> <p>d'octroyer le contrat DOS-1106, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'agents encapsulateurs, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix:</p> <p>Boivin et Gauvin inc.          146 748,34 \$.</p> <p>(CT:1705551)          (SD-2022-2688)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-08-03	CE-20220803-2426	OCTROI - CONTRAT DOS-1106
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2022-08-03	CE-20220803-2426	OCTROI - CONTRAT DOS-1106						
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le présent contrat vise à acquérir des agents encapsulateurs F-500 pour le Service de sécurité incendie. Ces produits sont requis puisqu'ils ont une haute efficacité lors des interventions et assurent une sécurité accrue aux citoyens et pompiers sur le terrain. Des recherches sérieuses ont été effectuées produisant un rapport de mise à feu pour justifier l'achat d'agent encapsulateur spécifiquement et le tout a été documenté dans notre dossier interne. Pour ce contrat de 4 ans, la quantité nécessaire a été augmentée en considérant la consommation future potentielle et des montants optionnels ont été ajoutés pour combler d'autres besoins non prévus en cours contrat.</p> <p>Mode d'adjudication: gré à gré sur la base de l'exemption prévue par la Loi sur les cités et villes</p> <p>Boivin et Gauvin inc. 611 667 \$ (incluant TPS et TVQ) (recommandé)</p> <p>Écart entre l'estimation 661 322,40 \$ (incluant TPS et TVQ) et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ) : 49 655,40 \$ 8 % (favorable)</p> <p>Considérant les prix négociés du contrat précédent, la Ville a obtenu de bons prix puisque les prix ont été maintenus ou même réduits.</p>								
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>								

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2023-5485
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> Nature de la dépense et montant prévus au budget. Soumission avec quantités variables. Au besoin, un virement sera effectué par le service requérant.		
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CADRE NORMATIF</b> Conformément à l'article 573.3, paragraphe 2 de la Loi sur les cités et villes, spécifiant que « les dispositions des articles 573 et 573.1 et celles d'un règlement pris en vertu des articles 573.3.0.1 ou 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat :  (...) soit avec un fournisseur qui est le seul en mesure de fournir les biens ou les services après que des vérifications documentées et sérieuses ont été effectuées (...);  Le fournisseur a confirmé son exclusivité en date du 1er juin 2023.  Un avis d'intention de gré à gré a été publié et suite à celui-ci, aucune manifestation d'intérêt n'a été reçue.  L'octroi du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
<b>REMARQUE(S)</b> C/P 519 687,00 \$ (incluant TPS et TVQ) E/C 91 980,00 \$ (incluant TPS et TVQ)		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-1948, pour une période de 4 ans, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'agents encapsulateurs, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix :  Boivin & Gauvin inc. 611 667,00 \$ \$ (incluant TPS et TVQ).  (CT:1773962)		
<b>CERTIFICATION</b>  Numérotation des finances : 1773962    Coût estimé affectant l'année en cours : <span style="float: right;">CM requis :Oui</span>  <b>Annotation(s)</b> Ce contrat fera l'objet d'une entente cadre et se déploiera sous forme de demandes d'achat autorisées au fur et à mesure de l'expression des besoins.  <b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b>  <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="162 1881 714 1962">           LEFEBVRE, Madame LISON (54347)            _____            Trésorier         </div> <div data-bbox="909 1881 1429 1962">           2023-12-06            _____            AN - MS - JR         </div> </div>		